

Chers parents,

Votre enfant est affecté dans notre établissement à la rentrée 2024. L'inscription se déroule sur Educonnect via le service télé-inscription. teleservices.education.gouv.fr (avec vos codes Educonnect)

Lorsque vous serez sur « [Teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr) » vous devez vérifier vos coordonnées.

Nous attirons la plus grande attention sur la partie « **Étude automatique du droit à la bourse** » et cocher la case « **j'accepte l'étude de mon droit à bourse.et compléter les informations** ».

Il vous faudra ensuite sur teleservices.education.gouv.fr:

- Télécharger les documents, les remplir
- Les imprimer (si vous ne le pouvez pas, une aide vous sera apportée lors de votre rendez-vous au lycée).

Afin de finaliser l'inscription et nous apporter les différentes pièces administratives nécessaires au dossier, vous serez contactés par notre équipe vie scolaire qui vous proposera un rendez-vous les 27 et 28 juin 2024 et 1er et 2 juillet 2024 entre 08h et 18h30 dans la rubrique "**Document à transmettre à l'établissement**".

Si vous n'arrivez pas à accéder au télé-service inscription, l'équipe du lycée se tiendra à votre disposition pour vous aider à procéder à l'inscription en ligne.

Au plaisir de vous rencontrer.

Béatrice DELANDRE, Provisseure du Lycée Frédéric-Auguste BARTHOLDI



COMMENT INSCRIRE MON ENFANT AU LYCÉE ?

DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect.

Plus d'informations au verso.

MES CHOIX D'OPTIONS POUR MON ENFANT

- 1 Je me connecte au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Sur la page d'accueil, je clique sur "**Inscrire**" et j'accède au service
Je prends connaissance des informations concernant la formation et le lycée dans lesquels mon enfant est affecté avant de commencer l'inscription dans cet établissement.
- 2 Je choisis les options souhaitées parmi celles proposées par l'établissement.

MES INFORMATIONS

- 3 Je vérifie mes informations ainsi que celles de mon enfant (identité, coordonnées, type d'hébergement au lycée) et je modifie si nécessaire.
Je peux préciser si je souhaite la demi-pension ou l'internat.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION

- 4 Je consulte le récapitulatif et je valide l'inscription de mon enfant dans son futur établissement.
- 5 J'accède à la **liste des documents à fournir** (les dates et les modalités de retour sont précisées). Si l'établissement le propose, je peux même déposer mes documents sur le service.

Le récapitulatif de l'inscription est téléchargeable et imprimable.
Conservez-le pour vos futurs échanges avec le lycée de votre enfant.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/inscription-lycée](https://education.gouv.fr/inscription-lycee)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.